



**La RSE dans les campings**

# RÉVISER LES PRATIQUES POUR CRÉER DES AVANTAGES

La RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) est la mise en œuvre des pratiques (sociales, économiques et environnementales) du développement durable par les entreprises. C'est une démarche volontaire qui peut être adoptée par toute entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité. Évidemment, les campings sont concernés et certains sont déjà impliqués. Ils en tirent des bénéfices en matière de gestion ainsi que de visibilité.



L'objectif de la RSE est d'avoir un impact positif sur la société et de respecter l'environnement tout en restant économiquement viable. Pour réussir dans cette démarche, la collaboration avec l'ensemble des parties prenantes est de rigueur : collaborateurs, clients, fournisseurs, actionnaires, acteurs du territoire, etc. L'approvisionnement du camping en circuit court fait partie intégrante de la démarche, en sorte que tout l'environnement local s'y retrouve. La norme ISO 26000 définit la RSE à l'échelle internationale et la rend applicable à tout type d'organisation : entreprises, collectivités locales, ONG... C'est ce qu'on appelle la RSO (Responsabilité sociétale des organisations). En un mot, les entreprises deviennent citoyennes de leur périmètre local.

**De la norme à l'amélioration générale**

L'ISO 26000 définit la RSO comme « la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par :

- adopter un comportement transparent et éthique qui contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société,
  - prendre en compte les attentes des parties prenantes,
  - respecter les lois en vigueur et être compatible avec les normes internationales.
- La norme ISO 26000 n'est pas destinée à des fins de certification, elle encourage les organisations à se diriger vers une mise en place d'une démarche RSO à l'aide de questions centrales réparties en sept catégories, relatives à :
- la gouvernance de l'organisation (le respect de la loi, la transparence, la responsabilité de rendre compte et le dialogue avec les parties prenantes),
  - les droits de l'Homme,
  - les relations et conditions de travail,
  - l'environnement,
  - la loyauté des pratiques,
  - les questions relatives aux consommateurs,
  - les communautés et le développement

local. En suivant la norme ISO 26000, la marche à suivre pour mettre en place une démarche RSE est la suivante :

- À l'aide de sept grands principes, vous pouvez effectuer une analyse rapide de votre performance pour chacune des sept questions centrales. Quel est votre rôle dans la société et quels sont les impacts de vos activités ? Quelle est votre contribution au développement durable ?
- Vous procédez ensuite à une cartographie des parties prenantes et listez leurs attentes : sont-elles affectées par votre organisation ? Qu'attendent-elles de vous en termes de comportement et de votre propre organisation ?
- Affinez votre auto-analyse en exerçant votre devoir de vigilance. Quelles sont les pratiques que vous pouvez améliorer immédiatement ?
- Définissez vos objectifs et vos cibles. Comment allez-vous démontrer l'amélioration continue de la responsabilité sociétale de votre organisation à court et long termes ?

- Intégrez la responsabilité sociétale dans tous les éléments pertinents de l'organisation.

**Le label LUCIE 26000**

Créé en 2007, le label LUCIE 26000 est un gage d'engagement dans une démarche RSE dont peuvent bénéficier l'ensemble des organisations, hôtellerie de plein air comprise. L'approche de LUCIE 26000 est alignée sur l'ISO 26000 et ses sept domaines d'application :

- gouvernance responsable, transparence,
- respect des individus,
- qualité de vie au travail,
- protection de la nature,
- éthique des pratiques,
- produits et services responsables,
- engagement pour l'intérêt général.

Un parcours de progrès en RSE est accessible à tous pour débiter à l'étape de son choix :

- 1/ Découverte de la RSE avec LUCIE Faire, la base de données RSE qui propose des solutions concrètes à mettre en place au sein de son organisation.



2/ Formation avec des experts.  
 3/ Diagnostic RSE.  
 4/ La labellisation avec le label **LUCIE** 26000 et TOUMAI, ce dernier proposant une démarche de labellisation simplifiée et plus souple.

### Le camping Blue Océan à Ondres : un acteur inspirant

Modèle en matière de développement durable dans le secteur de l'hôtellerie de plein air et certifié Écolabel européen, le camping Blue Océan, situé dans les Landes, est engagé dans la préservation de l'environnement : gestion de l'eau, de l'énergie, valorisation des déchets, aménagement de l'espace, circulation limitée des véhicules... Voici quelques actions concrètes mises en place par ce site.

- Gestion de l'eau :
- réducteurs de débit aux robinets et de mousseurs aux pommeaux de douche pour un débit d'eau moyen inférieur à 9 l/mn,
  - chasse d'eau économique dans les WC,
  - collecteurs d'eau de pluie,
  - système d'arrosage manuel raisonné (matin et soir).
- Gestion de l'énergie :
- ampoules à basse consommation dans les hébergements,
  - ampoules économiques pour les éclairages allumés plus de 5 h/jour,
  - appareils électroménagers en classe A ou A+,
  - utilisation de l'énergie solaire thermique (chauffage de la piscine, sans chlore), photovoltaïque (éclairage des chemins).
- Aménagement de l'espace dans le respect du milieu naturel :
- les nouvelles allées ne sont plus bétonnées,
  - hébergements en bois se fondant dans la forêt,
  - toiture végétalisée et isolation en ouate de cellulose dans le bâtiment d'accueil :
- « La réception du camping n'est ni chauffée (l'hiver) ni climatisée (l'été). La température ne descend pas en dessous de 17°C et monte rarement au-delà de 25°C ».
- Tri des déchets :
- containers pour le tri du verre, du plastique, du carton et tetra-pack, des piles électriques, du métal, du papier,
  - information des clients lors du discours d'accueil, dans le guide d'accueil, dans les logements, sanitaires collectifs et autres endroits à l'aide d'un système d'affichage et de panneaux d'information implantés sur le site,
  - utilisation de gobelets PLA en amidon de maïs lors du pot d'accueil.
- Déplacements :
- voiturettes électriques et bicyclettes pour le personnel,
  - circulation des véhicules limitée à deux tranches horaires de deux heures dans la journée,

Base de données LUCIE Faire.

- navette gratuite au départ du camping jusqu'au centre-ville ou la plage.
- Autres bonnes pratiques (liste non exhaustive) :
- utilisation de produits respectueux de l'environnement,
- mise en place d'une gamme bio certifiée « AB » (Agriculture biologique) et une

- village,
- animations autour d'ateliers ludiques d'éducation à l'environnement aux enfants,
- création d'un jardin aromatique pour enseigner les fragrances aux enfants,
- 20 ruches implantées : production de miel, animations enfants, participation à

d'abord environnemental, puis s'ouvre au social. Passant de huit salariés à l'année à 65 salariés en été, nous avons une responsabilité sociale sur le territoire. En quelques semaines on devient le troisième employeur sur la commune », rapporte Benjamin Souviraa, directeur du camping.

D'autres exemples d'actions sociales et sociétales :

- conditions de travail : aménagement du temps de travail, réduction pénibilité,
- qualité de vie au travail : environnement et organisation de travail agréables, implication des collaborateurs,
- management : formation et implication des collaborateurs aux politiques de RSE de l'entreprise, management participatif,
- diversité : égalité homme-femme, favoriser la diversité des profils, insertion de personnes éloignées de l'emploi,
- ancrage territorial : dialogue avec les pouvoirs locaux, les entreprises du territoire et la population, emploi local. ■

## « Le camping Blue Océan est engagé dans la préservation de l'environnement : valorisation des déchets, aménagement de l'espace... »

- gamme certifiée « Écolabel européen » (droguerie, bazar),
- restaurant : produits locaux cuisinés par un chef de cuisine,
- pain et viennoiseries du boulanger du

- la pollinisation de la flore environnante,
- bannissement progressif du plastique : pailles papier, emballages carton, fontaine à eau pour remplir les gourdes réutilisables. « Notre engagement est

Camping Blue Océan.

